

## DOSSIER DE DEMANDE D'INDEMNISATION

Travaux de la troisième ligne de tramway de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole

Enseigne:
Adresse de l'établissement :
RC (N°de Registre du Commerce) :
Ou RM (N° de registre des Métiers) :
Nombre de demandes d'indemnisation déposées :
ACCUSE DE RECEPTION A RETOURNER AU DEMANDEUR :
N° de dossier:
Dossier reçu le :



### Liste des pièces à joindre

#### Pièces obligatoires :

- 1. Dossier ci-joint de demande d'indemnisation dûment complété. Il doit être certifié par votre comptable
- 2. Extrait Kbis récent ou document équivalent SIRENE « <u>Sirene, le répertoire gratuit des entreprises | Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie et Ministère chargé du Budget et des Comptes publics »</u>
- 3. Attestations fiscales des 3 derniers exercices précédant la demande
- 4. Relevé d'Identité Bancaire (RIB)
- 5. Attestations sociales et fiscales datant de moins de 3 mois pour l'année en cours.

#### Pièces facultatives :

- 1. Photos significatives sur la situation du point de vente pendant les travaux
- 2. Tout autre justificatif permettant de justifier la demande d'indemnisation
- 3. Arrêté d'occupation du domaine public le cas échéant
- 4. Tous justificatifs en cas de chômage technique et/ou de congés imposés
- 5. Tous justificatifs relatifs aux actions ou dépenses spécifiques réalisées pour maintenir l'activité

## **Demande d'indemnisation**

Nom et prénom de l'exploita				
Adresse:				
Téléphone :				
Qualité : Propriétaire ; Enseigne :				
Nature de l'activité :				
Période de travaux de date à	date : du		au	
Type de travaux en cause :				
Remarque et observations : .				
Je certifie l'exactitude des info	ormations conte	enues dans le prés	sent dossier dûn	nent complété.
			Fait à Date	
			Signature	

## Présentation de l'entreprise

1- DESCRIPTIF
Raison sociale ou dénomination de l'entreprise :
Nombre d'établissements :
Adresse de l'établissement principal :
Adresses des établissements secondaires :
RC (N°de Registre du Commerce):
Ou
RM (N° de registre des Métiers) :
Note (iv de registre des victiers).
N° Siret :
Code NAF:; Code APE:
N°TVA intracommunautaire :
Activité(s) exercée(s) :

Forme juridique:				
<b>Entreprise individuelle</b>	; SARL	,	SNC	
EURL	; SA	,	Autres	
Date de création de l'établi	ssement objet du	présent d	lossier :	/
Nom, adresse et téléphone	:			
de la personne à cont	-			
			• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	
			• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	
du cabinet comptable	:			
• de l'établissement ba	ncaire :			
2- CARACTERISTIQUES	: DE L'ENTREPI	RISE PEI	NDANT LE	S TRAVAUY
Bénéficie d'un Droit d'occi				
• Si oui, nature de l'au	torisation accordée	2		○ Non
Dánia da da turrent de 1 t	X do40 x 3			_
Période de travaux de date	a date : du	•••••	aı	l
Cette autorisation a-t-elle é	té modifiée ou re	tirée à l'o	ccasion des	s travaux ?

30413 00 110	eures d'ouverture :	
•••••		
	ermeture annuelle lors des trois derni	ers exercices :
•••••		

# Eléments d'identification du dommage

I- ACCESSIBILITE A L'ENTREPRISE :
(Cause et description du préjudice subi ayant entrainé des restrictions d'accès)
2- AUTRES NUISANCES
(Décrire la nature et la durée des nuisances, autres que celles résultant des restrictions d'accès, ayant fait l'obstacle à la poursuite momentanée de l'exploitation ou ayant profondément affecte les conditions de l'exploitation)

3- MESURES PRISES EN RAISON DES DIFFICULTES	
Mesures en matière de ressources humaines (si l'entreprise emploie des salariés, préciser si ceux-ci o été placés en situation de chômage technique ou s'ils ont été invités à prendre leurs congés annuels dura	nt
la période d'inactivité de l'entreprise)	

					tion des rythmes de
livraison, modificat			r		
		·····			• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •
•••••				• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	
		•••••	•••••	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •
•••••			••••••	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	•••••
	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	••••••	•••••	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	••••••
		•••••	••••••	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	
		• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •			
Nombre de jours d				de travaux	
(Hors fermeture h		_			
			•••••		
	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	••••••	••••••	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	••••••
• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	•••••	•••••	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •
	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •			• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •
	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •				

# Situation comptable de l'entreprise : incidence des travaux du tramway

1- Docui	ments à join	dre:			
				: détail Bilan – C de l'administration	Compte de résultats des 3 on fiscale
Si activités mult	tisites joindre :				
- Chiffre d'affai	res annuel HT p	ar site des 3 derr	niers exercices p	récédant la dema	nde
2- Rense	eignements :				
Date de clôture	de l'exercice con	mptable :	//		
	ore de salario int, les appro		` -	renant le diri	igeant, son
Effectif total	11	11-1	11 - 2	11-3	
4- Varia	tion de fréqu	uentation (ir	nformation f	Cacultative)	
Nombre de	11	14 - 1	14 - 2	14-3	-
clients					
Ecart					]

#### 5- Chiffre d'affaires (CA) hors taxes

**NB**: Pour les activités multiples (tabac, presse ...), produire un tableau des chiffres d'affaires par activité accompagné du taux de commission. Pour les activités multi-sites : produire CA annuel par site

	N-3	N-2	N-1	N
	Année 20	Année 20	Année 20	Année 20
JANVIER				
FEVRIER				
MARS				
AVRIL				
MAI				
JUIN				
JUILLET				
AOUT				
SEPTEMBRE				
OCTOBRE				
NOVEMBRE				
DECEMBRE				
TOTAL CA				
Variation CA en %				
Perte de CA en euros HT				
Marge brute commerciale				
Taux de marge brute commerciale				

La marge brute est la différence entre le montant des ventes de marchandises et leur coût d'achat.

C'est l'élément de base du résultat des entreprises commerciales et artisanales.

Le taux de marge est égal à la marge commerciale divisée par le total ch. d'affaires \* 100 (ou (ventes – achats)/ventes \* 100)

CERTIFICATION COMPTABLE:	Cas où le commerçant-artisan n'a pas d'expert comptable :
Fait à :  Date :	Je soussignécertifie sincères et véritables les renseignements comptables du présent dossier
	Fait à :  Date :

## INDEMNISATION A L'AMIABLE DU PREJUDICE ECONOMIQUE RESULTANT DES TRAVAUX

#### **ATTESTATION SUR L'HONNEUR**

Je soussigné :
Adresse:
Agissant au nom et pour le compte de :
Atteste sur l'honneur avoir satisfait à l'ensemble de mes obligations fiscales et sociales : déclarations et paiements.
Pour ces derniers, je déclare :
<ul> <li>Avoir sollicité des délais de paiement</li> <li>Avoir obtenu l'octroi de délais de paiement</li> <li>Ne pas avoir obtenu l'octroi de délais de paiement</li> <li>Ne pas avoir sollicité de délais de paiement</li> </ul>
Auprès de ; Recette des impôts M.S.A
URSSAF
Trésor public
Autres (à préciser):

Fait à Le Havre, le Signature

#### Votre dossier est à retourner dûment complété, daté et signé :

#### En ligne

#### sur le lien suivant :

https://www.notretramavance.fr/fr/espace-commercants

ou

A l'adresse mail ciatramway@lehavremetro.fr

Ou

Par voie postale / Dépôt

Commission d'Indemnisation Amiable Tramway Siège de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole 19 rue Georges Braque 76085 Le Havre Cedex

#### **Conseil pratique**

- Avant d'adresser votre dossier, pensez à en conserver une copie ;
- Si besoin, Monsieur COTTE, Conseiller Financier à la Chambre de Commerce et d'Industrie du Havre est à votre disposition pour vous aider à compléter le dossier de demande d'indemnisation par téléphone au 02 35 55 26 05 ou à l'adresse mail suivante : JCOTTE2@seine-estuaire.cci.fr

Attention : nous vous invitons à ne retourner ce dossier qu'après avoir réellement constaté une baisse anormale de votre chiffre d'affaires en raison des travaux (en général à l'expiration d'un délai de 3 mois après le début de la perte de chiffre d'affaires).

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole (19 rue Georges Braque - CS 70854 - 76085 Le Havre Cedex) pour traiter une demande de compensation relatif à un préjudice. La base légale du traitement est l'exécution d'une mission d'intérêt public. Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole. Les données sont conservées 5 ans après la date de clôture de la démarche d'indemnisation. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Vous pouvez également exercer votre droit à la portabilité de vos données. Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter le cas échéant, notre délégué à la protection des données ou le service chargé de l'exercice de ces droits : dpo@lehavremetro.fr Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.